



Documents de travail

Initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine »

Remarque préliminaire : Dans le dossier sur l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse », on a décrit ce que sont les pesticides de synthèse ainsi que le dilemme écologique qu'ils posent. On y a également expliqué le « contre-projet informel » qui a été opposé aux deux initiatives.

État de situation initial

L'initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et d'antibiotiques prophylactiques » (Initiative pour l'eau potable) vise à modifier (**en gras**) l'article 104 de la Constitution fédérale. L'initiative voudrait que les exploitations agricoles ne reçoivent des subventions que si elles produisent sans pesticides, n'utilisent pas d'antibiotiques à titre prophylactique et ont une population animale qui peut être nourrie avec les aliments produits à la ferme. L'initiative prévoit une période de mise en œuvre de huit ans.

Texte de l'initiative

Art. 104

1 La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement :

*a. à la sécurité de l'approvisionnement de la population **en denrées alimentaires saines et en eau potable propre***

3 Elle conçoit les mesures de sorte que l'agriculture réponde à ses multiples fonctions. Ses compétences et ses tâches sont notamment les suivantes :

*a. Elle complète le revenu paysan par des paiements directs aux fins de rémunérer équitablement les prestations fournies, à condition que l'exploitant apporte la preuve qu'il satisfait à des exigences de caractère écologique, qui comprennent **la préservation de la biodiversité, une production sans pesticides et des effectifs d'animaux pouvant être nourris avec le fourrage produit dans l'exploitation***

*e. Elle peut encourager la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles et octroyer des aides à l'investissement, **pour autant que ces mesures soutiennent l'agriculture eu égard aux let. a et g et à l'al. 1***

g. Elle exclut des paiements directs les exploitations agricoles qui administrent des antibiotiques à titre prophylactique aux animaux qu'elles détiennent ou dont le système de production requiert l'administration régulière d'antibiotiques

*4 Elle engage à ces fins des crédits agricoles à affectation spéciale et des ressources générales de la Confédération, **surveille l'exécution des dispositions concernées et les effets qu'elles déploient et informe régulièrement le public des résultats de la surveillance***

Contexte

L'initiative a été lancée par l'association « De l'eau propre pour tous », qui a été fondée en 2014. Ni l'association ni l'initiative n'ont de lien concret avec des partis. Cette initiative a été proposée par souci pour la qualité de l'eau potable et par crainte de la destruction de la biodiversité par les pesticides. Après un départ lent dans la collecte de signatures, l'initiative a pris son envol au printemps 2019, lorsque le thème des « pesticides dans l'eau potable » est apparu de plus en plus souvent dans les médias, car divers rapports signalaient des concentrations excessives de pesticides dans l'eau potable.

Recommandations

Le Conseil fédéral, le Conseil national (58:130) et le Conseil des États (8:29) recommandent un rejet de l'initiative.

Arguments

Pour initiative-sauberes-trinkwasser.ch ; Les VERTS suisses	Contre non-initiatives-phytos-extremes.ch ; Union suisse des paysans
<ul style="list-style-type: none">• Les bactéries résistantes aux antibiotiques constituent un danger pour notre santé Les bactéries résistantes aux antibiotiques, dont le développement est favorisé par l'utilisation d'antibiotiques, se retrouvent sur les terres agricoles via le fumier et le lisier et donc dans l'eau potable. Ces bactéries résistantes ont été déclarées « la plus grande menace pour la santé de la population suisse » par la Commission fédérale pour la biosécurité. L'élevage de bétail sans utilisation prophylactique d'antibiotiques est possible sans aucun problème.• La qualité de notre eau potable doit être protégée Les pesticides causent des dommages à la santé humaine et animale et sont fortement impliqués dans l'extinction des espèces. Les conséquences négatives à long terme ne sont souvent pas connues. En raison de la pénétration des pesticides dans les eaux usées ou dans les eaux souterraines, la qualité de l'eau potable est altérée pendant des années. L'eau potable étant indispensable et constituant la denrée	<ul style="list-style-type: none">• L'utilisation des antibiotiques a diminué de moitié en dix ans Depuis 2016, toute utilisation d'antibiotiques nécessite une prescription d'un vétérinaire et est enregistrée. L'utilisation des antibiotiques a diminué de plus de moitié au cours des dix dernières années.• Une étude d'Agroscope dit que l'initiative va augmenter la charge environnementale Une étude exhaustive d'Agroscope conclut que, bien que l'initiative sur l'eau potable puisse légèrement améliorer la biodiversité en Suisse, l'impact environnemental global augmenterait. Cela est principalement dû aux importations alimentaires supplémentaires qui seraient nécessaires en raison des rendements plus faibles des cultures.• L'initiative est trop radicale L'initiative aborde des questions importantes, mais va manifestement trop loin. Elle nuit non seulement à l'agriculture suisse et à la sécurité alimentaire de la Suisse, mais elle augmente également l'impact environnemental à l'étranger.

alimentaire la plus importante, cette situation est dévastatrice pour l'homme et l'environnement.

- **L'initiative met en place des incitations**
L'initiative n'interdit pas les pesticides, mais supprime les subventions qui résultent en des nuisances pour l'environnement et crée ainsi des incitations à la production biologique.
- **L'initiative réduit les importations d'aliments pour animaux**
Environ 50 % de la viande suisse et 70 % des œufs suisses sont produits avec des aliments étrangers. L'acceptation de l'initiative entraînerait une réduction du nombre élevé et disproportionné de têtes de bétail dans les exploitations agricoles suisses et, en conséquence, une diminution des importations d'aliments pour animaux, qui sont nuisibles au climat.

- **Les produits animaux indigènes deviendraient rares et très chers**

La plupart des éleveurs de volailles et de porcs n'ont pas assez de terres arables pour produire suffisamment de nourriture pour leurs animaux, comme le voudrait l'initiative. Ils devraient réduire leur cheptel ou arrêter complètement leur exploitation. Les produits indigènes deviendraient rares et très chers. Et ce sont les produits issus de l'agriculture industrielle étrangère qui combleraient les lacunes de nos rayons.

- **Augmentation des prix des denrées alimentaires**

Si l'initiative est adoptée, les agriculteurs suisses ne seraient plus autorisés à utiliser des pesticides. Il en résulterait une baisse des rendements des cultures et donc une hausse des prix des denrées alimentaires.